

# **PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DE RUSSIN DU 12 AVRIL 2016 A LA MAIRIE DE RUSSIN**

---

## **Présents**

M. Alain Hutin, Maire, Mme Suzanne Serafini, M. Olivier Favre adjointe

Mmes Sylvie Desbaillet, Marcy Rossi, MM. Sébastien Delesderrier, Patrick Demuylder, Didier Frossard, Guy Julini, Claude Membrez, Daniel Sandmeier, Pierre-Alain Wohlers, conseillers municipaux

## **Fiduciaire**

M. Rinaldo Amacker

## **Procès-verbal**

Mme Marilène Demierre

=====

## **Ordre du jour**

1. Approbation du procès-verbal du 09 février 2016
2. Informations de la mairie
3. Présentation des comptes de la Commune de Russin au 31 décembre 2015
4. Présentation des comptes de la Fondation intercommunale pour le logement et l'accueil des personnes âgées au 31 décembre 2015
5. Présentation des comptes du Groupement Intercommunal sapeurs-pompiers Russin-Dardagny 2015
6. Parking semi-enterré – point de situation
7. Validation de la décision d'acquisition d'une statue
8. Divers

M. Alain Hutin ouvre la séance à 19.00. Il souhaite une cordiale bienvenue à M. Rinaldo Amacker, organe de révision ainsi qu'aux membres du conseil.

M. Hutin propose d'ajouter un point supplémentaire à l'ordre du jour, 7bis: Nomination au groupement intercommunal pour la Crèche. Aucune objection n'est faite à cette demande.

### **1. Approbation du procès-verbal du 09 février 2016**

Le procès-verbal de la séance du 09 février 2016 est approuvé à l'unanimité avec remerciements à son auteur.

### **2. Informations de la mairie**

#### ***2.1. Nouvelle ligne Mandement – suppression du Télébus / Proxibus***

En décembre 2016, une nouvelle ligne à horaire fixe (toutes les heures durant la semaine et toutes les deux heures durant les week-ends), remplacera l'actuel Proxibus / Télébus jugé beaucoup trop onéreux par les TPG. Nous avons demandé le déplacement de l'arrêt « Nouvelisses » actuellement au carrefour à Verbois en direction du chemin de Serve. Cette ligne permettra aux personnes qui ne peuvent faire la montée de la gare à pied de rejoindre Meyrin-Hôpital de la Tour et le tram pour descendre en ville ou le train à Satigny ou La Plaine.

L'horaire de ce bus étant calqué sur le train à Satigny, ou La Plaine avec quelques minutes d'attentes. Cette modification n'affecte pas la ligne X qui permet actuellement aux élèves de se rendre à l'école.

## **2.2. PSIA**

La documentation en possession de la mairie sur l'étude PSIA est transmise aux Conseillers.

## **2.3. Remerciements**

M. Pierre Girardet a envoyé une carte de remerciements à la commune pour sa participation à la Fête donnée en l'honneur de ses 90 ans ainsi que pour les arbres qui seront plantés à la route des Molards.

## **2.4 Consommation électrique de l'éclairage public de la commune de Russin**

Malgré l'augmentation du nombre de candélabres (+10 en deux ans) la consommation électrique de l'éclairage public a baissé de manière substantielle, preuve que les nouvelles technologies fonctionnent.

## **2.5 Loque européenne des abeilles**

Maladie bactérienne très contagieuse du couvain. C'est au stade de couvain que les abeilles sont sensibles à la maladie.

L'évolution de la maladie est rapide. Les larves périssent déjà avant l'operculation. Les larves atteintes prennent une couleur jaunâtre à noirâtre-brunâtre et se transforment en bouillie ou en masse granuleuse fluide, rarement filante. La maladie n'est pas dangereuse pour l'homme.

La loque européenne des abeilles est une épizootie à combattre.

Le 8 avril 2016, la loque européenne a été diagnostiquée dans un rucher sis dans notre commune, il s'agit du premier cas de loque européenne découvert cette année dans le canton de Genève, Les apiculteurs en ont directement informés. Les ruchers voisins seront contrôlés dans les 30 jours par les inspecteurs de ruchers concernés.

## **2.6. Cour des Comptes**

La Cour des comptes a été saisie par un ou des habitants pour vérifier les adjudications et les procédures sur les travaux du parking et accessoirement pour la Fondation du Logement de la commune de Russin.

## **2.7 MCH1 – MCH 2 - comptabilité**

En vue de la mise en place du modèle MCH2, son entrée en prévue au budget 2018, il y aura lieu de faire appel à des prestataires pour la mise en place de ce module.

Le projet de règlement (comme le règlement actuel) prévoit que les budgets doivent être présentés avec en comparaison le budget antérieur. Dès lors, pour le premier budget en MCH2, soit celui de 2018, il y aura lieu de retraiter le budget 2017 (présenté et voté en MCH1) en MCH2 afin de permettre une comparaison des différents postes aux conseillers municipaux (mais aussi aux magistrats communaux et à l'Administration) et de pouvoir voter le budget 2018.

Pour ce qui a trait aux prestataires, la surveillance des communes nous a transmis les noms des personnes réalisant ce travail.

## **2.8. Rapport de la Commission des routes**

La commission des routes s'est réunie le 22 mars 2016 dont l'ordre du jour comportait le stationnement et la circulation

La parole est donnée à M. Delesderrier, Président de cette commission :

Les deux carrefours (Croix-de-Plomb – Molards - Mandement) et (Pré-Jonas – Mandement) devraient être soumis au même régime de circulation (priorité de droite ou stop). M. Savary de Trafitec, nous conseille de nous porter sur la priorité de droite car celle-ci est davantage compatible avec la zone 30km.

M. Savary va voir s'il serait logique et faisable d'étendre la zone 30 aux Baillets et au Chemin de Serve et si un giratoire est envisageable au carrefour de « la station-service ».

M. Savary nous informe qu'il est possible d'effectuer un essai de priorité de droite sur 8 mois avec des techniques peu onéreuses. Il nous propose d'aller regarder ce qui a été fait dans le village de Jussy où une zone 30 avec priorité de droite a été achevée dernièrement.

M. Savary nous propose de rencontrer la DGT mais avant cela il va en discuter avec M. Thierry Messenger (directeur de la DGT) et si OK pour lui une éventuelle rencontre avec la commission pourra être envisagée.

M. Favre nous informe que M. Savary prendra contact avec la DGT ainsi que le génie civil en vue de prévoir une petite réunion, si ce projet de circulation est favorable. Une fois la date transmise, M. Messenger, directeur, + le génie civil, rencontreront la commission des routes.

## **2.9 Rentrée scolaire 2016/2017**

Mme Sylvie Desbaillet, Présidente de la commission scolaire nous indique que :

25 nouvelles inscriptions ont été enregistrées + 2 frontaliers.

Les classes seront probablement réparties ainsi :

45 élèves à Russin (1P =25 (+2 frontaliers) / 2P =20

41 à la La Plaine (3P =25 / 4P = 16)

93 à Dardagny (5P =23/ 6P =23 /7P =27 / 8P =20

Actuellement, 164 élèves fréquentent le regroupement scolaire avec les nouvelles inscriptions, env. 180 élèves fréquenteront nos écoles.

La construction des nouveaux immeubles à La Plaine engendre un afflux d'enfants. Il reste encore environ 80 appartements à la location qui n'ont pas été attribués, l'effectif va donc encore certainement augmenter et c'est pour cela qu'il a été prévu l'ouverture de deux classes, une à Russin et une à La Plaine.

### ***Fréquentations actuelle du GIAP et cuisines scolaires (2015/2016)***

115 inscrits au GIAP, soit 78 inscrits par soir et env 80 inscrits aux restaurants scolaires de midi

Pour la rentrée 2016/2017, nous aurons une meilleure vision avec les inscriptions du 1<sup>er</sup> juin 2016.

Avec 30 – 35 élèves en plus en classe on peut supposer 15 – 20 enfants supplémentaires au parascolaire

### ***GIAP***

Au vu de l'augmentation d'élèves, l'objectif de la rentrée 2016 serait de proposer une autre solution au GIAP que le container actuel dont l'odeur est nauséabonde. Après réflexion, il a été proposé de sécuriser la mezzanine de la salle polyvalente à Dardagny et de libérer le local qui est actuellement octroyé à la Jeunesse afin de mettre cet espace à disposition du GIAP.

Réadaptation éventuelle de l'endroit pour l'enseignement de l'anglais et des travaux manuels en cas d'ouverture d'une deuxième classe à La Plaine – possibilité à Russin, si besoin.

Nous sommes dans l'attente de l'aval du GIAP.

## **2.10 Sortie des aînés au Chanaz**

La sortie des aînés de Dardagny Russin aura lieu le 3 mai prochain au Chanaz.

Mme Serafini invite cordialement les membres de sa commission sociale à y participer, s'ils le peuvent bien évidemment.

## **3. Présentation des comptes 2015 de la Commune de Russin**

Les membres du conseil sont en possession des comptes arrêtés au 31 décembre 2015. Chaque point sera commenté ou expliqué afin de fournir les informations complètes :

M. Alain Hutin commente les comptes :

En résumé**08**

314.0 *Entretien des bâtiments communaux* : démontage de la citerne pour le passage au gaz

316.0 *Location pour voirie* : Location d'un entrepôt pour la voirie pendant la durée des travaux du parking

**09 Divers (non ventilables)**

310.0 *Acquisition de matériel électoral* : En 2015, année électorale, tout le matériel nous est facturé par le canton

319.0 *Frais divers, cotisations* : ACG, coût par rapport au nombre d'habitants

427.0 *Redevances des Services industriels* : redevance des SIG sur la consommation d'électricité (7% de l'électricité vendue sur la commune)

**10 Etat civil**

352.0 *Arrondissement intercommunal EC* : Redevance pour l'état civil regroupé à Satigny. Depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2014, l'Office d'état civil est regroupé à Meyrin

M. Hutin passe la parole à M. Favre qui profite de présenter les comptes du groupement intercommunal sapeurs pompiers 2015

### **Point 5. Présentation des comptes du Groupement Intercommunal sapeurs-pompiers Russin-Dardagny**

Mme Sylvie Desbaillet et M. Olivier Favre sont les représentants de la commune du regroupement intercommunal des sapeurs-pompiers Russin-Dardagny.

Les conseillers municipaux ont reçu une copie des comptes 2015 du groupement.

Les comptes sont relativement stables, la fluctuation de dépenses est due à l'acquisition d'équipement supplémentaire.

Trois sapeurs ont rejoint la compagnie en 2015, et six sapeurs l'on quittée après des bons et loyaux services.

M. Olivier Favre se tient volontiers à la disposition des personnes pour avoir de plus amples informations

*M. Hutin reprend la parole*

**14. Incendie secours**

15.311.0 à 318.2 Fusion des pompiers de Dardagny Russin. Tout centralisé en un compte

16.352.10 *Frais regrt Cie Russin-Dardagny* : Répartition effectuée par rapport au nombre d'habitants

441.0 *Participation taxes cies ass. Inc.* : rétrocession des compagnies d'assurances sur les primes incendies.

**21 Enseignement et formation / Ecoles publiques**

317.0 *Transport d'élèves, courses scolaires* : Bus pour différents transports – participation communale aux abonnements des élèves du cycle d'orientation. Pour 2015, Russin a payé la totalité des abonnements du groupement.

Les TPG doivent rétrocéder à la commune de Russin Fr 61'569.—, cette somme sera comptabilisée sur l'année 2016.

318.0 *Cachets fêtes des écoles, tente* : Promotions 2015 à Russin (répartition : 1/3 pour Russin et 2/3 pour Dardagny)

352.1 *GIAP* : Augmentation des enfants se rendant aux cuisines scolaires

**3 Culture et Loisirs / Encouragement à la culture**

352.00 *Part. dépense Ville Genève prom. Citoyennes* : Jeunes ayant atteint la majorité. La Ville de Genève qui organise cette soirée refacture à la commune la somme de Frs 20.-- par participant et Bibliobus

**58. Aide sociale**

313.0 *Achat fournitures diverses* : Repas offert aux aînés aux Automnales de Palexpo, tournée des aînés, anniversaire

- 352.0 CASS « Centres d'action sociale et de santé » : Budget communiqué par la commune de Meyrin, participation intercommunale
- 367.0 Aide humanitaire : Dons de 3 x Fr 10'000.— (Népal, Inde, Bénin)
- 366.0 Courses des personnes âgées : Déplacement aux mines de sel à Bex et au Château de la Bâtiaz à Martigny
- 62. Trafic / routes communales**
- 314.00 Entretien des routes et chemins : réfection chemin de la Fioule, installation éclairage au ch. de Serve, pose hydrante à la Chaumaz, réfection de l'escalier aux Baillels
- 332.0 Amortissement complémentaire : Il s'agit de la route des Molards, mais les amortissements sont mis sous la rubrique générale étant donné qu'ils peuvent être pris pour plusieurs objets.
- 71. Protection et corrections des eaux**
- 314.0 Entretien des égouts-canalisation : Curage au chemin de Serve, réfection, drainage collecteur aux Baillels
- 434.0 Participation de tiers : Rétribution de l'Etat sur les taxes d'écoulement
- 78. Autres tâches Protec Environnement**
- 90 Impôts**
- 330.0 Perte s/débiteurs : Pertes et provisions s/reliquat. C'est un calcul précis qui tient compte du 80% du reliquat suite à la réduction de Fr 600'000.-- du reliquat (habituellement 90%).
- 351.0 Frais de perception. L'Etat prélève le 3% de ce qu'il encaisse pour ses frais de gestion
- 400.0 Centimes additionnels PP (personnes physiques) : Chiffres fournis par le Département des finances. Aucune indication ne nous est donnée, secret fiscal. Afin de savoir pourquoi la production des personnes physiques (PP) est inférieure de plus de 70% par rapport aux informations transmises par le Service des Finances, à savoir que partant d'une prévision de Fr 2'900'000.— nous arrivons à une production de Frs 788'427.--. Un courrier a été transmis à M. Dal Busco à ce sujet. En effet, il n'est pas concevable qu'un écart de  $\frac{3}{4}$  des revenus nous soit transmis et que l'AFC se contente de répondre que les calculs sont justes et que nous devons rester dans l'attente d'une hypothétique bonne surprise. M. Dal Busco a accusé réception de notre missive nous indiquant qu'il ne manquera pas de nous apporter des réponses dans les meilleurs délais.
- 401.0 Centimes additionnels PM (personnes morales). Il est rappelé que ce poste est toujours très volatile.
- 408.0 Fonds de péréquation : Prévision de l'Etat. Basé sur l'impôt des personnes morales, ce fonds est également un paramètre de la bonne marche de notre économie. Le 20% des impôts payés par les personnes morales va dans ce fonds qui est ensuite redistribué aux communes selon le nombre d'habitants et leur capacité financière.
- 409.0 Taxe professionnelle communale : seule taxe que la commune peut percevoir. Pas de dégrèvement à Russin.
- 429.00 Réalisation ADB : Montants récupérés d'anciens dossiers.
- 94 Charges et revenus des capitaux**
- 426.0 Int. SI et div. BCG : Coficoge (coopérative de financement des communes genevoise)
- 95 Immeuble du Patrimoine financier**
- 423.00 Location du P.F : location des terrains communaux

M. Hutin indique que la situation est saine, la prudence toujours de mise. Nous avons pu amortir économiquement les investissements, ce qui nous a permis d'obtenir un « cash-flow » pour financer les futurs investissements.

M. Hutin commente également le bilan comparés 2014/2015, ainsi que le tableau des investissements. Les membres du conseil n'ont plus de remarques à formuler sur la présentation des comptes 2015.

M. Hutin invite les membres à faire part de leurs éventuelles observations ou modifications dans les 15 jours à venir afin de nous permettre de rédiger la délibération pour la prochaine séance du conseil municipal.

#### **4. Présentation des comptes de la Fondation intercommunale pour le logement et l'accueil des personnes âgées au 31 décembre 2015**

Les conseillers municipaux ont reçu une copie des comptes 2015 de la Fondation intercommunale pour le logement.

Mme Suzanne Serafini indique que les deux Sàrl gèrent les maisons de cette fondation et que la situation est très saine.

L'ouverture du nouvel EMS à La Plaine est prévue le 1<sup>er</sup> octobre 2016. Les résidents de l'EMS Nant d'Avril seront transférés dans le nouvel EMS, sous la direction de Mme Mottet.

Les IEPA (appartements individuels pour personnes âgées) seront disponibles le premier trimestre 2017.

Pas d'observation.

#### **5. Présentation des comptes du Groupement intercommunal sapeur-pompier**

Ce point a été expliqué au point 3 : Présentation des comptes de la commune

#### **6. Parking semi-enterré - point de situation**

Les travaux de bétonnage seront probablement terminés à mi-juin, ce qui signifie que les enfants pourront bénéficier d'un préau aménagé à la rentrée scolaire prochaine. Les arbres, qui atteindront une hauteur de 5 m seront plantés cet automne. Quelques fissures à l'école, notamment à la salle communale, ont été constatées. Elles seront rebouchées le moment voulu mais nous attendons que les tassements soient terminés.

Les membres présents n'ont plus de question à formuler.

#### **7. Validation de la statue**

Suite à l'exposition de quelques œuvres de Mme Sylvie Ramu, le conseil doit prendre une décision.

Lors de cette exposition, la sculpture proposée était présentée par une photo ; son prix est de Fr 83'000.— pour une hauteur de 1m80.

M. Hutin demande à l'assemblée son ressenti et de savoir s'il y a lieu de valider le choix de cette statue?

M. Favre dit avoir été totalement conquis par le travail de Mme Ramu. L'œuvre à choisir est une statue figurative, contemporaine, en bronze où l'artiste a laissé exprimer son imagination et, le fait également de soutenir l'art, lui semble une bonne chose.

M. Favre est favorable pour le choix de cette sculpture. L'exposition qui a été faite dans les locaux de la Mairie a reçu un grand succès.

M. Membrez pense quant à lui que le fait de terminer les travaux par la pose d'une œuvre, c'est mettre un point final agréable au chantier.

Il poursuit en remerciant toutes les personnes ayant œuvré à l'organisation de cette exposition permettant de valider un pré-choix et de trouver un consensus.

M. Julini est enchanté par cette exposition et par le choix de cette statue.

L'assemblée, à l'unanimité des membres présents, est conquise par le travail réalisé par Mme Ramu et valide la décision de l'achat de la statue.

M. Hutin remercie l'assemblée et indique également que Mme Ramu a offert gracieusement à la Mairie une statue représentant le cortège nuptial.

### **7bis Nomination des membres du Groupement intercommunal en faveur de la jeunesse des communes de Dardagny et Russin / Crèche**

Mme Serafini informe que le conseil municipal doit constituer le groupement avec la validation de ses membres.

Elle indique que dans un premier temps, les séances auront lieu 1 x par mois, puis une fois tous les trois mois.

Petit rappel concernant la composition du conseil:

- a) Un membre désigné par l'Exécutif de Dardagny en son sein ; il en est le Président
- b) Un membre désigné par l'Exécutif de Russin en son sein, il en est le Vice-Président
- c) Deux membres désignés par le Conseil municipal de Dardagny en son sein
- d) Deux membres désignés par le conseil municipal de Dardagny choisis parmi la société civile pour leurs compétences et /ou leur expérience en matière de gestion de corporation publique ou en lien avec le but du Groupement
- e) Deux membres désignés par le conseil municipal de Russin en son sein
- f) Deux membres désignés par le conseil municipal de Russin choisis par la société civile pour leurs compétences et/ou leur expérience en matière de gestion de corporation publique en lien avec le but du Groupement

En séance de ce jour, il est décidé de proposer les personnes suivantes pour Russin, à savoir :  
Mme Sylvie Desbaillet, Présidente de la commission scolaire, Mme Marcy Rossi, conseillère municipale. Les membres externes sont : Mme Barbara Marquis, M. Martin Klossner. Mme Serafini est désignée par l'Exécutif de Russin en tant que Vice-Présidente du Groupement intercommunal en faveur de la Jeunesse des deux communes.

## **8. Divers**

### **8.1 Sulfatage des vignes par hélicoptère**

Chaque année, un sulfatage des vignes par hélicoptère est effectué dans notre région.

La date retenue étant le 22 juin 2016. En cas de météo incertaine, le sulfatage est reporté au 23 juin.

La journée sportive étant fixée **le 23 juin 2016 au stade de La Plaine**, l'école devra se renseigner sur le site d'Air Glacier en cas de mauvaises conditions le 22 juin.

### **8.2 Inscriptions 2016 / 2017 au Jardin d'Enfants à La Plaine, route de La Plaine 89**

Mme Serafini indique qu'il reste encore quelques places libres les après-midi pour les enfants nés entre le 1<sup>er</sup> août 2012 et le 31 juillet 2013.

Mme Natacha Berger, responsable, se tient à disposition pour tous renseignements

### **8.3 M. Rinaldo Amacker – bouclage des comptes 2015**

M. Rinaldo Amacker, organe de contrôle de la commune depuis plus 34 ans, termine son mandat ce soir avec la clôture des comptes 2015.

M. Hutin tient à remercier chaleureusement M. Amacker pour son dévouement et sa compétence envers la commune et pour tout le travail accompli durant toutes ces années, pour ses bons et loyaux services, toujours présents répondant à notre satisfaction. Des liens se sont fortement tissés. Il lui remet un bon à valoir chez Hornbach ; un artiste de son acabit trouvera sans doute de quoi compléter sa panoplie pour bricoler dans son Valais bien-aimé.

Pour perpétuer les traditions et pour cette occasion spéciale, l'assemblée est invitée, en compagnie de M. Amacker, autour de la table du restaurant « Café du Vignoble Doré ».

Plus personne ne demandant la parole, M. Alain Hutin clôt la séance à 20h30.